PROGRAMME D'ACTION 2013 - 2018



Les actions de l'Agence de l'eau RMC en faveur de la biodiversité

Journée d'échange technique du 21 mars 2017 Intégrer la biodiversité dans les projets de territoire

> Martin Pignon Référent zones humides et biodiversité - Agence de l'eau RMC martin.pignon@eaurmc.fr



Quelle politique de l'Agence de l'eau en faveur de la biodiversité ?

Un triptyque d'actions

Lutte contre les pollutions : industrielles, domestiques et agricoles

a pollution puviale

Équilibre entre

ressource en eau

et prélèvements

Un objectif central:

Restauration
et préservation
des milieux aquatiques :
zones humides,
Cours d'eau

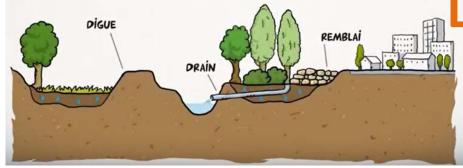
Restaurer et préserver le fonctionnement des MILIEUX AQUATIQUES pour maintenir leur bon état sur le long terme

(cf. application de la Directive cadre européenne sur l'eau du 23/10/2000)





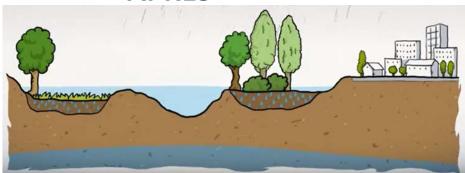
RESTAURONS LES ZONES HUMIDES!



L'Agence de l'eau finance:

AVANT APRES

Maîtrise foncière et plans de gestion 80%



Études et travaux de restauration 50%







LAISSONS PLUS D'ESPACE A LA RIVIERE!

L'Agence de l'eau finance:

Maîtrise foncière, études, travaux de restauration des cours d'eau 50%

Études et travaux de restauration de la continuité écologique

de 50% à 100%









OSONS DESIMPERMEABILISER!



L'Agence de l'eau finance:

La déconnexion du réseau unitaire et la création de dispositifs d'infiltration des eaux pluviales (noues d'infiltration, toits stockant végétalisés, jardin de pluie, tranchée drainante)

50%





QUEL BUDGET? QUEL BILAN?

99M€ d'aides financières sur Rhône-Alpes (2013-2016)

Depuis 2013, sur Rhône-Alpes :

- => Restauration de 86 km des rivières
- => Restauration de la continuité (piscicole, sédimentaire) sur 267 ouvrages
- => Préservation et restauration de 2200 ha de zones humides





2017 : Appel à projet biodiversité



Pour accompagner la loi pour la reconquête de la biodiversité, qui prévoit l'extension du champ de compétence des Agences de l'eau (Article L. 213-8-1) :



- □ aux actions sur le milieu marin ou la biodiversité
- □ à la connaissance, à la protection et à la préservation de la biodiversité terrestre et marine

2 sessions: 30 novembre 2016 et 15 mai 2017

Budget: 8 M€ (sur bassin RMC) et taux d'aide jusqu'à 80 %







Espaces à enjeux éligibles

- ☐ les réservoirs biologiques (SDAGE)
- ☐ les espaces de bon fonctionnement,
- ☐ les zones humides,



- ☐ les mosaïques de milieux secs et humides,
- □ certains milieux naturels secs utiles à la préservation de la ressource en eau

(captages dégradés, ressource stratégique pour le futur)











Les actions financées

Axe 1 : Mise en œuvre opérationnelle des plans de gestion



- Elaboration des plans de gestion
- Définition des espace de bon fonctionnement intégrant trames vertes et bleues
- Travaux de restauration d'habitats naturels
- Acquisitions foncières.

Axe 2: Améliorer la connaissance de la biodiversité, sa mutualisation et sa valorisation sur :



- Dans un plan de gestion : suivis des espèces indicatrices de la dynamique des milieux et des effets du changement climatique
- Etude de la fonctionnalité écologique
- Etude des liens entre activités humaines, milieux et biodiversité



- ☐ la lutte ou la connaissance des espèces invasives
- l'entretien (fauche, pâturage...)
- ☐ les postes de gestion et d'animation
- ☐ le rétablissement de la continuité écologique
- l'acquisition de données (inventaires, suivis) autres que espèces cibles
- les études avec des données naturalistes non versées au SINP
- les mesures compensatoires
- les dossiers dont les travaux sont démarrés
- □ les projets inférieurs à 10 000 € TTC

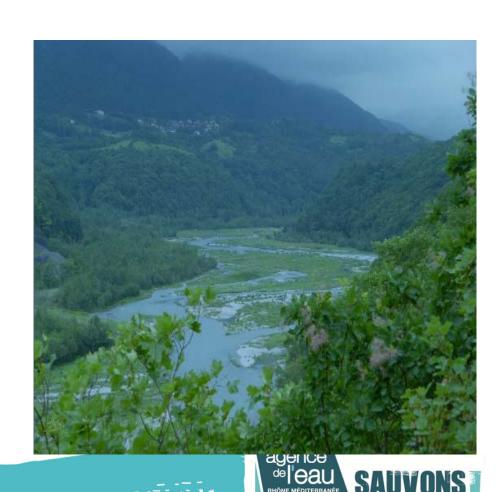






Plan de gestion de la RNR des Isles du Drac SIGREDA - 38

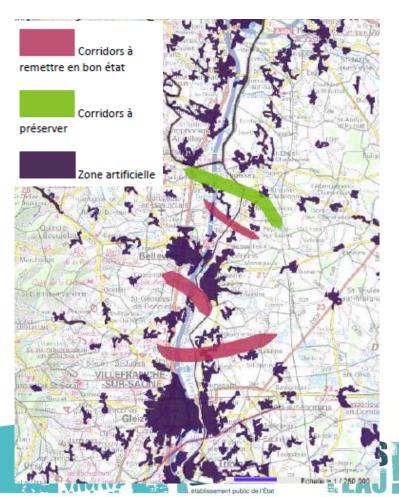
- Mosaïque de 42 habitats naturels différents d'habitats secs et humides emblématique (lit en tresse sur 14,6km et 804ha sur 9 communes).
- ☐ Il s'agira de réaliser le bilan du plan de gestion (2013-2017) de la Réserve et de le réviser: diagnostic, stratégie de long terme, actions, outils d'évaluation



Marathon de la biodiversité : CC Saône Beaujolais - 69

- ☐ État des lieux détaillé des trames écologiques
- ☐ Création de 42 mares et 42 km de haies en faveur de la circulation d'espèces





Etude de définition de l'espace de bon fonctionnement des rivières du Sud Ouest Lémanique CA Thonon les Bains - 74

- ☐ Territoire soumis à de fortes pressions foncières
- Définition de l'Espace de Bon Fonctionnement intégrant la notion de corridor écologique par la détermination des espèces indicatrices et leur espace nécessaire (rapport, atlas cartographique)
- ☐ Propositions d'actions notamment intégration dans les documents d'urbanisme





Restauration de la tourbière des Creusates et création d'un réseau de mares à l'échelle du bassin-versant CA Syndicat Mixte du PNR du Massif des Bauges - 73

- 18ha / APPB et Natura 2000. / SRCE : réservoir de biodiversité à préserver à restaurer
- Restauration : ouverture du milieu, suivi de la végétation, suivis scientifiques
- ☐ Création d'un réseau de mares connectées à l'échelle des zones humides du bassin versant





